

Trop à l'étroit, le karting électrique de Tournai va déjà déménager - 18/05/2015

Tournai -

Pour poursuivre son développement, le karting électrique de Tournai va migrer dans un ancien hangar de stockage de la chaussée d'Audenarde.



Depuis l'été dernier, il est possible de faire du karting et de la moto électrique à Tournai. Caroline Vanonacker et David Delcampe ont en effet lancé «NGM-e-Park» à la rue Lefebvre-Caters, entre la ligne de chemin de fer et l'avenue de Maire. Sur le site de l'ancienne usine «Céraminée », ils ont dessiné deux circuits dans des hangars d'approximativement 1500 m² pour faire tourner leurs bolides silencieux.

Moins d'un an après avoir lancé son activité, le couple kainois se voit cependant déjà contraint de déménager. En cause? Un succès tout à fait inattendu qui rend les circuits actuels trop petits pour répondre à la demande. *«Et grandir sur le site actuel est presque impossible, explique David Delcampe. On pourrait au maximum ajouter 150 mètres au parcours réservé aux kartings. C'est clairement insuffisant... »*

Pour se développer, «NGM-e-Park» s'est donc mis en quête d'un nouveau site. Et c'est à la chaussée d'Audenarde, dans une ancienne usine - qui servait jusqu'il y a peu de hangar de stockage pour un magasin de meubles – que Caroline et David ont trouvé leur bonheur. *«Cela fait six mois que nous travaillons sur ce nouveau projet, indique Caroline. Depuis le mois dernier, nous avons véritablement commencé les aménagements; l'objectif étant de déménager dans le courant du mois de juin sans devoir fermer un seul jour. »*

Les circuits vont tripler

Dans les hangars de la chaussée d'Audenarde, kartings et motos disposeront de beaucoup plus d'espace. *«Nous bénéficions de 6 500 m² pour aménager nos circuits, ajoute David. Cela veut dire que nous allons pouvoir tripler la piste de karting qui fait actuellement 325 mètres. Elle pourra accueillir quinze karts simultanément au lieu de sept. L'espace dédié aux motos électriques va lui aussi grandir. Cela devrait nous permettre de prendre encore un peu plus d'ampleur. »*

Le site de la chaussée d'Audenarde présente l'avantage d'être exploitable sans travaux de grande ampleur. *«C'est un grand espace qui est modulable à souhait, reprend David. La surface au sol est bonne. Il faut juste créer des ouvertures pour passer d'un hangar à l'autre. »*

La surface permettra d'aménager un circuit de karting beaucoup plus roulant: *«Le circuit dont nous disposons jusqu'à présent est très technique. Nous allons conserver cette spécificité sur la*

nouvelle piste car nos engins électriques sont faits pour évoluer dans ces conditions. Nous allons toutefois ajouter une longue ligne droite qui permettra aux pilotes de prendre de la vitesse et qui favorisera les dépassements. Cela faisait partie des demandes de la clientèle. »

Denis VANDEBRUGGE (L'Avenir)